Patronat : échelle des revenus : n'en jetez plus!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 519

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016665

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

buts poursuivis, ainsi que sur les priorités à accorder à tel ou tel but de recherche.
Or, certaines institutions, une fois mises en place, développent une vie autonome et croissent dans des proportions inquiétantes. Tel semble être, en particulier, (mais pas uniquement) le cas du CERN qui, avec le projet LEP, s'apprête à franchir un grand pas vers le gigantisme technologique. Est-ce qu'on est sûr que les moyens financiers avec une évolution aussi harmonieuse que possible de la société dont cette institution est finalement une excroissance? Je ne prétends pas pouvoir répondre à cette question, mais je ne crois pas non plus qu'une question de cette envergure ne puisse être que du ressort d'un groupe d'experts, si compétents soient-ils. Place donc à un débat public!

Lorsqu'une excroissance augmente par trop, elle menace la santé du corps qui la supporte, car elle tend à se développer indépendemment et draine à son profit des ressources dont le corps peut avoir besoin ailleurs à des fins plus vitales. Elle risque aussi de sous-estimer les effets négatifs de son activité.
Les moyens mis en œuvre au CERN ont permis aux scientifiques de cette institution d'apporter des contributions à la connaissance de la matière, en particulier des particules élémentaires et de leurs interactions. Il est très compréhensible qu'ils désirent poursuivre leurs progrès dans cette connaissance. Mais il y a aussi d'autres domaines où notre connaissance n'est que fragmentaire et où il serait concevable de l'enrichir, peut-être avec des moyens qui ne relèvent pas autant de la mégatechnologie. Comprenons-nous comment vit et évolue, ne serait-ce que le plus petit des biotopes, que nous recouvrirons de béton, sous prétexte d'installations destinées, par exemple, à la recherche scientifique? **Pierre Lehmann**

PATRONAT

Echelle des revenus : n'en jetez plus !

"Genres et degrés d'indépendance des rentiers suisses", tel était le titre de l'étude statistique entreprise, sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique, par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, et qui a été présentée officiellement à la fin du mois de septembre dernier (DP 514, 20.9.1979). Sans nul doute ce travail n'a pas fini de faire vacciller les certitudes les mieux accrochées au chapitre de la politique sociale helvétique. La controverse s'est quelque peu diluée dans les débauches de phrases ronflantes inévitables en période électorale, elle ne peut que se rallumer.
Ce qu'il faut savoir c'est que l'étude qui a déjà fait tant de bruit n'est qu'un chapitre d'une enquête plus vaste portant sur les revenus et fortunes des citoyens suisses âgés de plus de 19 ans. En tout, 4421 personnes — de nationalité suisse! — âgées de 19 à 59 ans, astreintes à l'impôt, ayant leur propre ménage et leur propre revenu ou non (les apprentis et les étudints dès 19 ans, qui paient des impôts ont été pris en compte) ont été sondées dans toutes les règles de l'art (419 communes avaient été sélectionnées pour l'exercice).
Les résultats recueillis feront date surtout parce que leur portée dépasse pour une fois celle des calculs traditionnels effectués à partir des salaires. A cet égard, la notion de "revenu annuel" retenue mérite d'être notée: les revenus du travail, le produit de la fortune, les rentes des assurances sociales, les retraites et les prestations complémentaires de même que l'aide durable accordée aux personnes de plus de soixante ans (les amortissements et les intérêts de la dette, ainsi que les frais d'exploitation et les cotisations AVS sont déduits du revenu brut).
Les tableaux publiés par les universitaires zurichois devront recevoir une large publicité. Nous examinerons ces données avec le soin qu'elles méritent. D'ores et déjà cependat, il est intéressant de mettre en évidence certains des commentaires qu'elles suscitent. Ainsi la voix patronale, par le canal de la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes). Comme on pouvait s'y attendre, on ne va pas là plus loin que l'auto-satisfaction et que le plaidoyer pour le "statu-quo". Nous citons sans autre. A chacun de s'interroger sur les limites de "l'égalitarisme" vilipendé par la Sdes:
"(...) La répartition de la population suisse entre les diverses catégories de revenus et de fortunes est relativement équilibrée. On est frappé par le fait que dans toutes les catégories étudiées, un grand nombre de cas se situent près de la moyenne générale. Plusieurs exemples, notamment en ce qui concerne les personnes mariées, montrent que les écarts par rapport à la moyenne générale des revenus, vers le haut ou vers le bas, restent dans des marges relativement étroites. Environ un sixième des personnes mariées ont un revenu inférieur à la moyenne du groupe et un tiers un revenu supérieur. Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si l'on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême.
"Selon l'enquête, les revenus de 100000 francs au moins représentent environ un dixième de la masse totale des revenus des Suisses. Après déduction des impôts directs, les revenus nets de plus de 100 000 francs représentent moins d'un dixième de l'ensemble des revenus. L'affirmation selon laquelle un petit nombre de personnes toucheraient d'immenses revenus tandis que la grande majorité de la population serait obligée de tirer le diable par la queue est donc tout-à-fait contraire à la réalité. Ce qui n'empêche pas qu'on puisse trouver des personnes vivant dans une situation financière insatisfaisante. Malgré cela, il n'y a pas lieu de pousser trop loin le processus de la redistribution. Grâce aux institutions sociales, notre société libérale nous a déjà permis d'aboutir à un niveau de répartition acceptable des biens matériels".